

Nantes, le 11 mars 2024

Berges de Loire Bras de Pirmil

Renforcement de la berge place Mangin

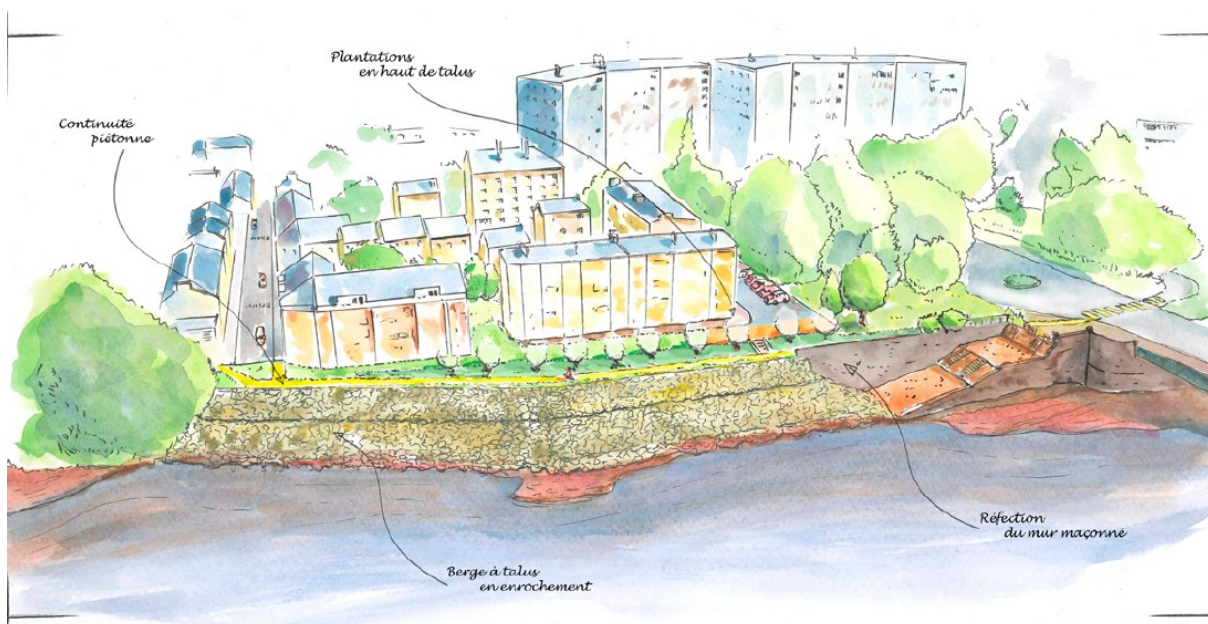
Suite à l'effondrement d'une partie de la berge en novembre 2021, Nantes Métropole va procéder au renforcement et au réaménagement de cette berge entre la place Mangin et la rue René Peigne de mars à juillet 2024. Les travaux consisteront à protéger le bord de Loire par un dispositif en enrochement, à recréer le cheminement piéton et à revégétaliser la partie haute de la berge. Des habitats favorables à l'accueil d'espèces végétales protégées (comme l'Angélique des Estuaires notamment) seront recréés dans les enrochements.

Près de la place Victor-Mangin, la rive de Loire va retrouver son usage originel dans les prochains mois. Les premiers travaux, réalisés fin 2022, ont permis de repositionner la canalisation d'eaux usées emportée par l'effondrement. Ce nouveau chantier qui débute ce mois de mars permettra quant à lui de renforcer et de réaménager cette portion de rive.

Avec une largeur de 2,15 mètres, la continuité piétonne de la berge offrira un espace confortable pour les promeneurs. 10 arbres et une variété d'arbustes seront également plantés à terme afin d'entretenir la végétalisation de cette promenade.

Les travaux impliquent également l'installation de 8 800 tonnes de pierres d'enrochement, assurant la stabilité des berges. Les matériaux pour réaliser l'enrochement seront transportés par la Loire depuis l'estacade de l'officière à Saint-Julien-de-Concelles.

Avec un budget global de 1,8 million d'euros, le chantier s'étendra sur une période de six mois, débutant en mars 2024 pour s'achever en juillet de la même année.



Le calendrier des travaux

Une première phase d'installation du chantier



Une partie des travaux de renforcement et des enrochements bas se fera par la Loire grâce à l'installation d'un ponton dans le bras du fleuve. Cette méthode vise à améliorer la qualité du chantier et à réduire son empreinte carbone. L'installation du reste du chantier sera réalisée par voie routière devant les 9 et 10 place Victor Mangin et nécessitera :

- La fermeture d'une partie de la rue. Les places de parking seront inaccessibles pendant la durée des travaux. 4 places de stationnements seront maintenues dont une PMR.
- la fermeture du chemin piéton en aval (côté rue René Peigne).
- le trottoir le long des immeubles ainsi que les accès aux habitations côté Loire seront maintenus.

Réalisation des terrassements préparatoires et de la bêche en pied de berge d'avril à mai 2024

De mi-mars à mi-avril, des travaux de terrassement préliminaires seront réalisés pour préparer la mise en place des enrochements. Ces derniers comprennent le remodelage des sols naturels au pied de la berge et la construction d'une voie d'accès le long de celle-ci.

De mi-avril à mi-mai, les arbres en pied de berges seront dessouchés et la grue servant au vibrofonçage (pour enfoncer des objets au sol) sera positionnée sur barge tandis qu'une seconde barge assurera le transport des matériaux. Une pelle mécanique sera quant à elle située sur la berge pour prépositionner les tubes métalliques. Les travaux seront réalisés en tenant compte des marées de la Loire.

Des travaux d'enrochement qui débuteront à partir de mai 2024

La réalisation de l'enrochement en partie basse se fera par voie nautique entre mi-mai et mi-juin. Une pelle mécanique mettra en place les enrochements à partir de la barge de travail, tandis que les matériaux seront approvisionnés par des barges mobiles.

A partir de juin, l'enrochement en partie supérieure se fera par voie terrestre. Les matériaux seront stockés sur la base vie et acheminés avec des moyens spécifiques par la piste de chantier. Une zone favorable à la colonisation des espèces protégées sera également réalisée sur la zone d'enrochement.

Enfin, un escalier et un cheminement piéton le long de la berge seront aménagés et des arbres seront plantés.